

# Altéis 10<sub>mg</sub>

Olmésartan médoxomil

comprimé pelliculé

**Veillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.**

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou votre pharmacien. Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.

**• La substance active est :**

Olmésartan médoxomil ..... 10,00 mg  
 Pour un comprimé pelliculé.

**• Les autres composants sont :**

Comprimé nu  
 Cellulose microcristalline, lactose monohydraté, hydroxypropylcellulose, stéarate de magnésium.  
 Pelliculage  
 Dioxyde de titane (E171), talc, hypromellose.

**Titulaire**

**LABORATOIRES MENARINI INTERNATIONAL  
 OPERATIONS LUXEMBOURG S.A.**  
 1, avenue de la Gare  
 1611 LUXEMBOURG  
 LUXEMBOURG

**Exploitant**

**A. MENARINI FARMACEUTICA INTERNAZIONALE S.R.L**  
 Via Sette Santi n°1  
 FLORENCE  
 ITALIE

**Fabricant**

**BERLIN-CHEMIE AG**  
 Glienicker Weg 125  
 D-12489 BERLIN  
 ALLEMAGNE

**1 QU'EST-CE QU'ALTEIS 10 mg, comprimé pelliculé ET DANS QUEL CAS EST-IL UTILISÉ ?**

Ce médicament se présente sous forme de comprimé pelliculé. Boîtes de 30 et 90 comprimés.  
 ALTEIS 10 mg agit sur le système rénine angiotensine qui joue un rôle important dans l'hypertension artérielle.

Ce médicament est préconisé dans le traitement de l'hypertension artérielle essentielle (ou pression artérielle élevée sans cause évidente).

**2 QUELLES SONT LES INFORMATIONS NECESSAIRES AVANT DE PRENDRE ALTEIS 10 mg, comprimé pelliculé ?**

**Ne pas prendre ALTEIS 10 mg, comprimé pelliculé dans les cas suivants :**

- Si vous êtes allergique à l'olmésartan ou à l'un des constituants de ce comprimé,
- Pendant les 2ème et 3ème trimestres de la grossesse (voir paragraphe Grossesse — Allaitement),
- Si vous allaitez,
- En cas d'obstruction des voies biliaires (*mauvais écoulement de bile hors de la vésicule biliaire*),
- Si vous avez moins de 18 ans.

**Prendre des précautions particulières avec ALTEIS 10 mg, comprimé pelliculé :**

Informez votre médecin ou votre pharmacien des maladies ainsi que des allergies que vous avez ou avez eues, en particulier :

- des maladies des reins : insuffisance rénale grave ou si vous avez récemment subi une greffe du rein ou si vous présentez un rétrécissement des artères rénales,
- des maladies du foie,
- si vous présentez une maladie cardiaque : une sténose aortique ou mitrale ou une cardiomyopathie obstructive hypertrophique ; une insuffisance cardiaque congestive sévère,
- en cas d'hyperaldostérionisme primaire,
- en cas d'hyperkaliémie (*augmentation du taux de potassium dans le sang*).

Informez-le également si vous avez eu récemment des vomissements ou des diarrhées abondantes.  
 Il est particulièrement important d'informer votre médecin si vous prenez des médicaments comme certains diurétiques ou si vous suivez un régime sans sel.

En raison de la présence de lactose, ce médicament ne doit pas être utilisé en cas de galactosémie, de syndrome de malabsorption du glucose et du galactose ou de déficit en lactase (maladies métaboliques rares).

### Grossesse

Il est préférable de ne pas utiliser ce médicament pendant le premier trimestre de la grossesse. Si vous découvrez que vous êtes enceinte pendant le traitement, consultez votre médecin car lui seul peut juger de la nécessité de le poursuivre. L'utilisation de ce médicament est contre-indiquée aux 2ème et 3ème trimestres de la grossesse.

### Allaitement

Il n'existe pas de données concernant le passage dans le lait maternel. Par mesure de précaution, ce médicament ne doit pas être utilisé pendant l'allaitement. Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

### Conduite de véhicules et utilisation de machines

Lors de la conduite de véhicules ou l'utilisation de machines, la survenue possible d'étourdissements ou de fatigue au cours du traitement doit être prise en compte.

**Excipient à effet notoire :** lactose.

### Prise ou utilisation d autres médicaments :

Veillez indiquer à votre médecin ou à votre pharmacien si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, notamment certains diurétiques (diurétiques épargneurs de potassium), des sels de potassium, d'autres antihypertenseurs, des AINS (anti-inflammatoires non stéroïdiens), des antiacides, ou du lithium, même s'il s'agit d'un médicament obtenu sans ordonnance.

## 3 COMMENT PRENDRE ALTEIS 10 mg, comprimé pelliculé ?

### Posologie

- En début de traitement, la posologie est de 10 mg une fois par jour.
  - La posologie optimale est de 20 mg une fois par jour. L'efficacité sur la tension artérielle se manifeste dans les 2 semaines suivant le début du traitement et atteint son maximum environ 8 semaines après le début du traitement.
  - La posologie doit être ajustée selon les besoins individuels de chacun.
  - En fonction de l'évolution des chiffres de pression artérielle, il appartient à votre médecin de modifier ou non la dose prescrite.
  - La posologie maximale est de 40 mg une fois par jour.
- Si vous avez l'impression que l'effet d'ALTEIS 10 mg, comprimé pelliculé est trop fort ou trop faible, consultez votre médecin ou votre pharmacien.

Voie orale.

Avaler le comprimé de préférence avec un peu d'eau pendant ou en dehors des repas.

ALTEIS 10 mg, comprimé pelliculé doit être pris tous les jours.

Il est conseillé de prendre votre traitement chaque jour au même moment de la journée pour éviter tout oubli.

L'hypertension artérielle est une maladie qui nécessite un traitement prolongé. Il est donc particulièrement important que vous preniez ce médicament aussi longtemps que votre médecin vous l'a demandé.

**Si vous avez pris plus d ALTEIS 10 mg, comprimé pelliculé que vous n auriez dû :** prévenez immédiatement votre médecin ou votre pharmacien afin qu'il vous donne son avis rapidement.

**Si vous oubliez de prendre ALTEIS 10 mg, comprimé pelliculé :** ne prenez pas de dose double pour compenser la dose simple que vous avez oubliée de prendre. Continuez à prendre normalement votre médicament le jour suivant.

## 4 QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

*Comme tous les médicaments, ALTEIS 10 mg, comprimé pelliculé est susceptible d'avoir des effets indésirables.*

Les réactions suivantes peuvent se produire :

Fréquemment : étourdissements, bronchite, toux, pharyngite, rhinite, douleurs abdominales, diarrhées, dyspepsie (digestion difficile), gastro-entérite, nausées, arthrite, douleurs dorsales, douleurs osseuses, hématurie (sang dans les urines), infections des voies urinaires, douleurs thoraciques, fatigue, symptômes de type grippal, oedèmes périphériques, douleurs.

Peu fréquemment : vertiges, angine de poitrine, rash (éruption cutanée).

Rarement une hypotension (pouvant être plus fréquente chez le sujet âgé) ;

Très rarement des réactions d'hypersensibilité (démangeaison, urticaire, œdème de Quincke, dermatite), une altération de la fonction rénale, des crampes musculaires ou des douleurs musculaires, une léthargie (état caractérisé par un sommeil plus ou moins profond et prolongé), un malaise, des maux de tête, des vomissements ;

On peut également observer des modifications des paramètres biologiques :

Fréquemment une augmentation de la créatine phosphokinase, des triglycérides ou de l'acide urique dans le sang, ainsi qu'une augmentation des enzymes hépatiques (du foie) ;

Rarement une augmentation du taux de potassium dans le sang.

Très rarement une augmentation de la créatinine ou de l'urée, ainsi qu'une réduction de la teneur en plaquettes dans le sang.

*Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.*

## 5 COMMENT CONSERVER ALTEIS 10 mg, comprimé pelliculé ?

Il n'y a pas de précautions particulières de conservation.

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Ne pas utiliser après la date de péremption figurant sur la boîte.

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est août 2007.